



SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

SEANCE DU VENDREDI 28 JANVIER 2022

QUESTION N°4

FINANCES – AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT POUR ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT POUR L'EXERCICE 2022

RAPPORTEUR : Monsieur WYCKAERT

Sachant que jusque l'adoption du budget, l'ordonnateur engage, liquide et mandate les dépenses de la section de fonctionnement selon les modalités fixées par l'article L 1612-1 du CGCT dans la limite de celles inscrites aux budgets de l'exercice précédent.

Il est, en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, lorsqu'il s'agit de dépenses d'investissement, le même article prévoit la possibilité d'engager, de liquider et mandater celles-ci, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, sur autorisation de l'organe délibérant précisant le montant et l'affectation des crédits. La limite sera calculée par référence à la somme des montants inscrits au budget précédent.

Budget Déchèteries :

Ces crédits permettront de payer d'éventuelles dépenses d'investissement.

Article	Crédits ouverts en 2021	Crédits autorisés 2022
2313	55 000,00	13 750,00

Budget Centre de tri :

Ces crédits permettront de payer d'éventuelles dépenses d'investissement.

Article	Crédits ouverts en 2021	Crédits autorisés 2022
2313	191 716,76	47 929,19

Aussi, compte tenu de ce qui précède, les membres du Comité Syndical ont donné leur accord, à l'unanimité des voix pour :

- Retenir les montants cités ci-dessus,
- Autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite des montants cités ci-dessus avant le vote du budget 2022.

Rendu(e) exécutoire
Le...
Le Président,

Bertrand PETIT

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS
 177 Rue de Théracuanne
 BP 20006
 62501 SAINT-OMER CEDEX

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT**

Bertrand PETIT

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
- 1 FEV. 2022

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

L'an deux mille vingt-deux, le 28 janvier 2022 à 18H00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Lys Audomarois s'est réuni dans la salle du conseil de son siège social à Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à leur domicile en date du 21 janvier 2022.

ETAIENT INVITES

- Monsieur Bertrand PETIT – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames CANARD Céline Marie, BOIDIN Véronique, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DECOSTER François, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain et TILLIER Patrick, Délégués Titulaires

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Bertrand PETIT – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames CANARD Céline Marie, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, TELLIER Alain et TILLIER Patrick, Délégués Titulaires

DELEGUES EXCUSES ET REMPLACES PAR UN MEMBRE SUPPLEANT OU AYANT DONNE POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE

- Mme Véronique BOIDIN, Déléguée Titulaire, a donné pouvoir à Mme Christine SEILLIER, Déléguée Titulaire
- Monsieur Frédéric SABLON, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Mr Alain MEQUIGNON, Délégué Titulaire
- Monsieur François DECOSTER, Délégué Titulaire est remplacé par Mr Olivier BRUNET, Délégué Suppléant

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

- 1 FEV. 2022